



Commune de Brot-Plamboz

Rapport du Conseil communal au Conseil général **concernant les comptes 2022**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Introduction

Les comptes de l'exercice 2022 bouclent avec **un bénéfice de Fr. 12'008.28**. Le budget 2022 prévoyait un bénéfice de Fr. 16'106.—.

Ci-après, vous trouverez quelques commentaires sur les comptes 2022.

Compte de fonctionnement

0 Administration générale

0110 Conseil général

Aucun commentaire.

0120 Conseil communal

Aucun commentaire.

0210 Administration des finances

31300.23 Frais bancaires et 31300.24 Frais sur CCP

Les coûts sont plus élevés en 2022 car des frais pour attestations bancaires de relations d'affaires, qui avaient été demandées par la fiduciaire pour le contrôle des comptes 2021, ont été facturés (Fr. 300.— pour la BCN et Fr. 150.— pour PostFinance) et des intérêts créanciers négatifs ont été débités en 2022 (Fr. 31.05 pour la BCN et Fr. 815.69 pour PostFinance). Les autres coûts sont des frais habituels de gestion des comptes.

44900.01 Réévaluation participations PA

Voir au bilan et tableau des participations dans l'annexe aux comptes.

0220 Administration (général)

31100.01 Mobilier de bureau

Un meuble rotatif pour classeurs a été acquis pour un montant de Fr. 408.20.

31332.02 SIEN prestations informatiques

Fr. 3'231.— ont été facturés par le SIEN pour la migration du site Internet communal sur la nouvelle version (SICo2020).

0290 Maison communale

31100.00 Machines, appareils, véhicules et outils

Fr. 570.80 ont été dépensés pour l'acquisition d'un chariot pour poser et déplacer les tables pliantes de la salle communale.

31200.01 Chauffage

Les pellets utilisés pour le chauffage de la Maison communale ont passé de Fr. 305.— TTC en 2021 à Fr. 445.— TTC la tonne en 2022, soit une augmentation de Fr. 140.— la tonne.

31340.03 Assurance ECAP

La Maison communale a été réévaluée à la hausse par l'ECAP dès le 25.10.2022.

31440.00 Entretien des bâtiments

Le couvercle de l'ancienne citerne de la Maison communale a été remplacé et le trou qui s'était formé dessus a été rebouché par un enrobé pour un montant total de Fr. 1'114.15.

1 Ordre et sécurité publique

1110 Police

36120.01 Prestations SDP La Chaux-de-Fonds

Fr. 2'370.60. La grande partie de ces frais concerne des commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

1400 Questions juridiques (en général)

46110.01 Dédommagements pour notification poursuites

Fr. 901.— ont été versés à la commune par l'Office des poursuites pour les commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

1406 Office régional de l'état civil

Aucun commentaire.

1500 Service du feu (en général)

Aucun commentaire.

1501 Police du feu, prévention incendie

31430.04 Entretien réserve incendie Le Rondel

Le couvercle en bois défectueux sur la citerne servant de réserve incendie au Rondel 4 a dû être remplacé, pour sécuriser l'endroit, par un couvercle en métal. Travaux de génie civil : Fr. 1'337.20 ; plaque en acier avec trou au centre : Fr. 1'226.35.

46340.00 Subventions des entreprises publiques

L'ECAP va verser une subvention de Fr. 640.90 pour le remplacement du couvercle de la réserve incendie du Rondel (25% des frais totaux).

1620 Protection civile

31340.03 Assurance ECAP

L'abri PC a été estimé et assuré par l'ECAP, état au 1^{er} juillet 2022, pour une prime annuelle de Fr. 430.80. Comme il aurait dû être assuré dès sa construction terminée, l'ECAP nous a facturé en 2022 des primes rétroactives du 01.07.2017 au 31.12.2022.

2 Formation

2111 Cycle élémentaire (cycle 1) – 2120 Degré primaire (cycle 2)

Aucun commentaire.

2130 Degré secondaire (cycle 3)

36120.04 Participation au Cercle scolaire

En plus de l'écolage par élève, Fr. 3'673.—, qui correspondent à notre part de la participation financière des communes partenaires du Cercle scolaire aux faibles effectifs d'élèves durant l'année scolaire 2021-2022 dans les collèges des Ponts-de-Martel et de La Sagne, ont été facturés à notre commune par le Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

2180 Accueil parascolaire

Fr. 7'364.65. Il y a eu une augmentation de la fréquentation des structures d'accueil parascolaire en 2022.

2192 Ecole obligatoire, autres

Aucun commentaire.

2300 Formation professionnelle initiale

Aucun commentaire.

3 Culture, Sports et loisirs, Eglises

3210 Bibliothèques / Bibliobus

Aucun commentaire.

3290 Cultures, autres

Aucun commentaire.

3410 Sports

36360.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif

Don de Fr. 300.— au Judo Karaté Club de La Chaux-de-Fonds pour la construction d'un « Super Dojo » et versement de Fr. 400.— à Neuchâtel Ski de Fonds (NSF) pour le damage l'hiver pour les piétons depuis Brot-Dessus (piste cyclable et piétonne).

3420 Loisirs

36360.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif

Dès 2022, notre commune participe, au prorata du nombre des rentiers des deux communes, aux frais du Club des Aînés des Ponts-de-Martel auquel nos habitants à la retraite sont conviés.

3500 Paroisse protestante

36120.06 Participation temple des Ponts-de-Martel

Fr. 6'153.20. Comme il était prévu au budget, la porte d'entrée principale sud du temple des Ponts-de-Martel a été remplacée. Par contre, choses imprévues, l'ancien seuil en granit a dû être refait par un marbrier et par la même occasion, tous les cylindres des quatre portes ont également été changés.

36360.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif

Don de Fr. 100.— pour la paroisse des Hautes-Joux.

4 Santé

4220 Services de sauvetage

Aucun commentaire.

4340 Contrôle des denrées alimentaires

Aucun commentaire.

5 Sécurité sociale

Facture sociale :

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>
Subsides LAMal	40'182.10	50'232.—	44'264.70
Alfa personnes sans activité lucrative	3'026.95	3'904.—	3'616.85
Avance de contribution d'entretien	366.40	695.—	393.15
Part financement LACI	3'088.95	3'381.—	3'262.60
Intégration socio-professionnelle	5'709.60	7'166.—	5'237.20
Aide sociale	60'078.84	75'452.—	71'306.62
Lutte contre la fraude	1'022.35	1'123.—	1'011.60
Social privé	3'031.25	2'992.—	3'173.95
Totaux :	116'506.44	144'945.—	132'266.67

5316 Agence régionale AVS

Aucun commentaire.

5458 Accueil préscolaire

36140.00 *Dédommagements aux entreprises publiques*

Fr. 43'468.20. Augmentation de la fréquentation des structures d'accueil préscolaire en 2022.

5796 Guichets sociaux régionaux

Aucun commentaire.

6 Trafic

6150 Routes communales

31410.00 *Entretien des routes / voies de communication*

Fr. 22'323.50. Ce montant a amplement dépassé le budget.

Réparation provisoire d'un bovi-stop à La Plature (Fr. 957.45) ; réfection des rigoles du chemin de Thomasset (Fr. 826.90) ; réfection au bi-pandeur du chemin de la Combe-des-Fontaines (Fr. 12'560.80) ; réfection accotement d'un chemin des Marais de Brot-Dessus (Fr. 3'569.50) ; travaux de réfection de divers chemins de remaniement (Fr. 4'408.85).

31410.03 *Déneigement trottoirs*

Les frais, qui peuvent varier selon l'enneigement durant la saison d'hiver, sont moins élevés que prévus au budget. Janvier : Fr. 1'238.55 ; février : Fr. 1'400.10 ; décembre : Fr. 592.35.

45110.03 *Prélèvement sur le fonds des chemins*

Fr. 21'366.05 prélevés sur le fonds des chemins correspondent à l'entretien des chemins réalisés en 2022 et Fr. 10'375.— concernent les amortissements des réfections des chemins de La Plature (Fr. 4'400.—), de La Combe-des-Fontaines (Fr. 1'745.—), du Joratel (Fr. 2'160.—), des Petits-Ponts (Fr. 995.—) et de la remise en état des banquettes le long de la route Thomasset-Jogne (Fr. 1'075.—).

6190 Secours routier

Aucun commentaire.

6220 Trafic régional et local

Aucun commentaire.

6290 Ferroviaire / Aéronef

Aucun commentaire.

7 Protection environnement et aménagement

7101 Approvisionnement en eau (en général)

Suite au remplacement complet de la chambre de contrôle d'eau propre desservant les Monts-de-Travers aux Pommeys (compteur principal), nous avons constaté une amélioration par rapport à la perte d'eau.

31110.05 Compteurs

Fr. 2'542.—. Ce montant concerne l'achat d'un compteur pour installer une prise d'eau à l'hydrante située près de la Maison communale, en remplacement de l'actuelle prise d'eau aux Alisiers.

35100.00 Attribution à réserve eau

L'année a ainsi bouclé avec un bénéfice pour ce chapitre de Fr. 2'793.60 qui ont donc été attribués dans la réserve d'eau au bilan.

Nous rappelons que ce chapitre s'autofinance.

7301 Gestion des déchets ménages – 7303 Gestion des déchets entreprises

Charge nette : **Fr. 5'595** = taux de couverture de l'impôt de 30% selon l'article 5.5 alinéa 2 du Règlement communal relatif à la gestion des déchets.

35100.01 Attribution à réserve déchets ménages

Fr. 3'796.90 ont été attribués à la réserve déchets ménages. Il est à noter que la taxe de base pour les ménages a été baissée de Fr. 55.— à Fr. 45.— par unité de ménage d'une personne pour 2023.

7500 Protection des espèces et du paysage

Aucun commentaire.

7610 Lutte chimique et radioprotection

Aucun commentaire.

7690 Lutte hydrocarbure

Aucun commentaire.

7710 Cimetières, crématoires

Aucun commentaire.

7900 Aménagement du territoire (en général)

31990.00 Autres charges d'exploitation

Fr. 5'975.20 qui correspondent à la finalisation de la pré-étude valant projet de territoire dans le cadre de la révision du PAL suite à des doléances du Service de l'aménagement du territoire.

7907 Conférences régionales (ACN – RUN – COMUL)

Aucun commentaire.

8 Economie publique

8120 Améliorations foncières

Des travaux d'entretien de drainages ont été effectués en 2022 à Pré-Sec, aux Petits-Ponts et à Vers-chez-les-Brandt.

Les frais totaux d'entretien se sont élevés à Fr. 25'942.80 (31430.03), la part des propriétaires aux travaux a été en tout de Fr. 9'838.55 (42400.04) et ainsi Fr. 16'104.25 ont été prélevés à la réserve d'entretien des drainages (45110.04).

35110.04 Versement au fonds des drainages et 42400.02 Taxe des drainages

L'arrêté relatif à l'augmentation de la contribution financière annuelle pour le fonds de réserve d'entretien des drainages, accepté le 13 décembre 2021 par le Conseil général, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

8200 Sylviculture

Pour la sylviculture, l'année a bouclé avec un bénéfice de Fr. 1'223.60.

35110.05 Attribution au fonds forestier de réserve FFR

Fr. 205.— ont été attribués au Fonds forestier de réserve.

42500.01 Vente de bois de service

Fr. 10'990.05 de recettes.

133.66 m³ ont été vendus pour un prix moyen de Fr. 84.80 le mètre cube. Une escompte de 3% a été déduite au paiement qui a été effectué dans les dix jours.

42500.03 Vente de bois de feu

Fr. 520.— de recettes qui correspondent à 8 m³ de bois de feu long à Fr. 65.— le mètre cube.

8400 Tourisme

36360.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif

Fr 15'000.— ont été versés à la Fondation de la Maison de la Tourbière suite à la demande d'un crédit budgétaire supplémentaire pour un soutien financier à la Maison de la Tourbière des Ponts-de-Martel acceptée par le Conseil général le 16 mai 2022.

8710 Electricité (en général)

4240003 Redevance pour l'utilisation du domaine public

Redevance pour l'utilisation du sol : 1'697'475 kWh à 0.80 ct/kWh = Fr. 13'579.80.

4240003 Redevance à vocation énergétique

Redevance à vocation énergétique : 1'697'475 kWh à 0.30 ct/kWh = Fr. 5'092.45

– Fr. 109.70 de frais de gestion = Fr. 4'982.75.

9 Finances et impôts

9100 Impôts communaux généraux	Comptes 2022	Comptes 2021
	Revenus	Revenus
Impôts sur le revenu personnes physiques	569'873.60	548'339.35
Impôts personnes physiques années précédentes	17'052.45	139'412.35
Imputation forfaitaire d'impôt, personnes physiques		– 47.80
Impôts sur la fortune personnes physiques	126'449.00	141'532.50
Impôts à la source, personnes physiques	– 21'454.36	12'229.26
Prestations en capital	8'731.20	11'064.00
Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	24'035.00	22'208.00
Impôts sur le bénéfice personnes morales	11'054.69	9'890.51
Impôts sur le bénéfice personne morale années préc.	5'222.60	
Taxations rectific. PM à la baisse années précédentes	– 186.59	– 3'566.92
Impôts sur le capital personnes morales	-1'077.19	3'137.41
IPM part au fonds en proportion de la population	– 62.76	426.66
IPM part au fonds en proportion des emplois	37'404.67	32'117.52
<u>Totaux :</u>	<u>777'042.31</u>	<u>916'742.84</u>

9101 Impôts spéciaux

Aucun commentaire.

9300 Péréquation financière

Aucun commentaire.

9610 Intérêts

Aucun commentaire.

9630 Bien-fonds du patrimoine financier

Aucun commentaire.

9710 Redistributions liées à la taxe sur le CO2

Aucun commentaire.

En résumé, le compte de résultats de l'exercice 2022 se présente ainsi :

	Fr.
Charges d'exploitation :	1'185'623.57
Revenus d'exploitation :	- 1'177'735.40
Résultat des activités d'exploitation :	<u>7'888.17</u>
Résultat provenant de financements :	- 9'656.45
Résultat extraordinaire :	<u>- 10'240.—</u>
Total du compte de résultats / <u>Excédent de revenus</u> :	<u><u>- 12'008.28</u></u>

Compte des investissements

4 Santé

4900 Santé publique, non mentionné ailleurs

51900.00 Investissements pour le compte de tiers

Fr. 30'000.— de dépenses pour soutenir l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel (demande de crédit de Fr. 30'000.— acceptée par le Conseil général le 25 janvier 2021).

Versement unique.

6 Trafic

6150 Routes communales

50100.00 Routes / voies de communications

Fr. 56'745.— de dépenses pour la réfection du chemin communal de Brot-Dessus jusqu'à la sortie de la forêt des Loges (demande de crédit de Fr. 57'000.— acceptée par le Conseil général le 27 juin 2022).

Les travaux sont terminés.

7 Protection environnement et aménagement

7101 Approvisionnement en eau

50300.00 Autres ouvrages de génie civil en général

Fr. 12'844.90 de dépenses pour le remplacement complet de la chambre de contrôle d'eau propre desservant les Monts-de-Travers aux Pommeyes (demande de crédit de Fr. 15'700.— acceptée par le Conseil général le 27 juin 2022).

Les travaux sont terminés.

7900 Aménagement du territoire (en général)

52900.00 Autres immobilisations incorporelles

Fr. 32'428.50 de dépenses en 2022 pour la révision du Plan d'aménagement communal PAL (demande de crédit de Fr. 80'000.— acceptée par le Conseil général le 25 janvier 2021).

La révision du PAL n'est pas terminée.

Ci-après, vous trouvez les frais effectifs pour tous les investissements en 2022 :

Soutien pour l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Pts-de-Martel	Fr.
Nouveau cabinet médical (D ^r Nicolas Wenger) : versement unique	Total : 30'000.00

Réfection de la route communale de Brot-Dessus jusqu'à la forêt des Loges	
Divico-Kutter SA, pose d'un micro béton bitumineux à froid	Total : 56'745.—

Remplacement chambre de contrôle d'eau propre desservant Les Mts-de-Travers	
Teramon Sàrl : travaux de génie civil	2'060.60
Jaquet SA : remplacement chambre et compteur	10'784.30
	Total : 12'844.90

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)	
Urbaplan : divers travaux de révision du PAL	Total : 32'428.50

Récapitulatif :

	Fr.
Soutien au cabinet médical	30'000.00
Route Brot-Dessus – Sortie forêt des Loges	56'745.00
Chambre d'eau Les Pommeys	12'844.90 (sans la TVA)
Révision PAL	32'428.50
Total :	132'018.40

En résumé, le compte des investissements de l'exercice 2022 se présente ainsi :

	Fr.
Total des dépenses :	132'018.40
Total des recettes :	—.—
Investissements nets :	132'018.40

Compte de bilan

1 Actif

14 Patrimoine administratif (PA)

Débit et crédit 2022 :

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dont amortissement</u>
1401 Routes / voies de communication			
14010.00 Routes et chemins communaux	56'745.—	13'115.—	13'115.—
14010.01 Trottoirs		995.—	995.—
14010.02 Eclairage public		1'350.—	1'350.—
14010.05 Piste cyclable et piétonne		1'535.—	1'535.—
1403 Autres ouvrages de génie civil			
14031.00 Réservoir d'eau de Jogne		310.—	310.—
14031.01 Conduites eau potable		2'175.—	2'175.—
14031.02 Chambre de contrôle d'eau	12'844.90		
1404 Bâtiments du PA			
14040.00 Maison communale Brot-Dessus		16'575.—	16'575.—
1429 Autres immobilisations incorporelles			
14290.00 Révision PAL	32'428.50		
1454 Participations aux entreprises publiques			
14540.00 Actions Groupe E	53.—		
14540.01 Actions Viteos	257.—		
14540.02 Actions TransN	49.—		
1466 Subventions d'investissement aux organisations privées			
14650.01 Cabinet médical de groupe	30'000.—		
14660.00 USP dalle réfrigérante patinoire du Bugnon		1'500.—	1'500.—
Totaux :	132'377.40	37'555.—	37'555.—

2 Passif

29 Capitaux propres

	<u>Situation au 31.12.2022</u>
2900 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	- 38'971.79
2910 Fonds enregistrés comme capitaux propres	- 133'271.70
2940 Réserve de politique conjoncturelle	- 56'000.—
2950 Réserve réévaluation du PA	- 555'824.80
2960 Réserve réévaluation du PF	- 1'945.—
2990 Résultat annuel (bénéfice exercice 2022)	- 12'008.28
2999 Résultats cumulés des années précédentes	- 1'902'496.14
Total capitaux propres :	- 2'700'517.71

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter les comptes 2022 et l'arrêté qui vous est soumis à la page suivante.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Brot-Plamboz, le 7 mars 2023.

LE CONSEIL COMMUNAL



APPROBATION DES COMPTES 2022

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

vu le rapport du Conseil communal, du 7 mars 2023 ;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2022, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	1'185'623.57
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>- 1'177'735.40</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	7'888.17
Charges financières	Fr.	—.—
Produits financiers	Fr.	<u>- 9'656.45</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	- 9'656.45
Résultat opérationnel (1+2)	Fr.	- 1'768.28
Charges extraordinaires	Fr.	—.—
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>- 10'240.—</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	- 10'240.—
Résultat total, compte de résultats (1+2+3) / Excédent de revenus	Fr.	<u>- 12'008.28</u>

b) les dépenses d'investissements sont de :

Total des dépenses	Fr.	132'018.40
Total des recettes	Fr.	<u>—.—</u>
Investissements nets	Fr.	132'018.40

c) le bilan au 31 décembre 2022

Art. 2 La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2022 est approuvée.

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Brot-Plamboz, le 22 mai 2023.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :
Noémie Grezet

Le président :
Pierre-Eric Jacot